

SUD éducation Paris

30 bis rue des Boulets, 75011 Paris

01 44 64 72 61

contact@sudeducation75.org



Madame la Rectrice de l'Académie de Paris
47 rue des Écoles
75005 Paris

Paris, le 31 août 2026

Objet : Préavis de grève

Madame la Rectrice,

SUD éducation Paris a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels exerçant dans les établissements de l'académie de Paris (enseignant·es, chercheur·euses, IATOS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé·es par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales) ainsi que les agent·es de l'administration centrale et des services déconcentrés du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour les jours suivants : 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, septembre 2026, 1^{er}, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31 octobre 2026 inclus.

Les personnels entendent lutter :

Contre la dégradation des conditions de travail et la maltraitance institutionnelle :

- pour la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels par le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, ainsi que la suppression du jour de carence ;
- contre le choc des savoirs ;
- contre les groupes par compétences ;
- pour des locaux et du matériel de qualité ;
- pour le maintien et développement des services médicaux et sociaux dans les écoles, de structures spécialisées et de places en centre de soins ;
- pour le maintien du réseau de CIO et des missions actuelles des PsyEN ; pour le maintien des Dronisep et de leurs personnels dans l'Éducation nationale ;
- contre la territorialisation, notamment des CAPP ;

- pour des moyens et une politique de protection de la santé et de la sécurité des personnels et de la population face aux épidémies et aux conséquences du dérèglement climatique ;
- pour la hausse des salaires des personnels de l'éducation nationale ;
- pour l'arrêt des évaluations standardisées et imposées ; pour le respect de la liberté pédagogique ; contre le fichage des élèves ;
- pour la création de postes de remplaçant·es dans tous les corps ;
- pour l'arrêt de la formation imposée ; pour une formation choisie et proposée sur temps de travail ; contre la baisse des moyens (mesures de carte scolaire, DHG, suppression de postes d'enseignement, administratifs et de surveillance), et la remise en cause des missions de service public d'éducation ; pour des moyens à la hauteur des besoins ;
- pour l'égalité hommes-femmes ; pour l'application de la circulaire du 9 mars 2018 ;
- pour la remise en place du dispositif lycéen et son élargissement ;
- pour un droit effectif à la scolarisation de tous les enfants, y compris les mineur·es non accompagnés·es.

Contre la précarisation des personnels de l'éducation nationale :

- pour la défense d'une fonction publique assurée par des personnels titulaires et garantissant un service public gratuit et accessible à tous·tes ; pour la titularisation des contractuel·les, sans conditions de concours, de nationalité, de formation ou de diplôme ; contre le non-renouvellement des contractuel·les ;
- pour la création d'un statut et d'un corps (salaire, formation) pour tous·tes les AESH, ainsi qu'un recrutement à hauteur des besoins ; pour l'arrêt des mutualisations et la suppression des PIAL ;
- pour le versement effectif et à égalité des autres personnels des primes REP et REP+ pour les personnels AED et AESH ;
- pour l'obtention de la rétroactivité des primes REP et REP+ pour les personnels AED et AESH ;
- pour la hausse des salaires de tous les personnels de l'éducation nationale ;
- pour l'abandon des primes au mérite ;
- pour l'obtention de la rétroactivité des primes REP et REP+ pour les personnels AED et AESH ;
- pour une politique ambitieuse en faveur de la formation pour adultes et contre la fermeture et le regroupement des GRETA.

Contre les injonctions hiérarchiques et pour le respect de la liberté pédagogique :

- contre toute attaque sur les programmes et les pratiques pédagogiques qui voudraient imposer une idéologie d'État, réactionnaire et capitaliste, notamment les changements de programmes comme la tentative d'imposer des méthodes de lecture contre l'avis des enseignant·es ;
- pour le respect de la liberté pédagogique des enseignant·es et contre l'ingérence d'officines ou d'associations privées dans les méthodes pédagogiques ;
- contre les réformes des lycées généraux, technologiques, du baccalauréat et de l'accès à l'université ;
- contre les réformes de la formation professionnelle et ses conséquences sur la formation initiale en lycée professionnel ;
- contre la loi « pour une école de la confiance » ;

- contre la réforme du statut de directeur·trice d'école ;
- contre la casse de l'éducation prioritaire et les projets de réforme des REP et REP+ ;
- pour l'arrêt des injonctions et pressions hiérarchiques ;
- pour l'arrêt des évaluations standardisées et imposées.

Contre la logique répressive et sécuritaire du gouvernement et du ministère de l'éducation nationale :

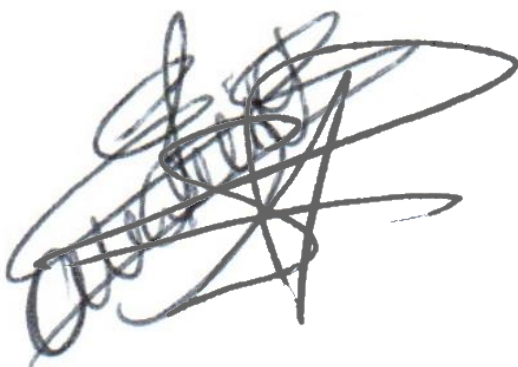
- contre le fichage des élèves ;
- pour le respect des droits syndicaux et la liberté de manifester ; contre la répression envers les élèves, notamment lycéen·nes et étudiant·es ;
- contre la répression anti-syndicale à l'oeuvre dans l'éducation nationale ;
- pour la régularisation des élèves et personnes sans papiers ;
- pour l'hébergement dans des conditions dignes des élèves, de leurs familles et de toutes les personnes à la rue et contre la loi anti-squat ;
- pour une réelle prévention des paroles/actes/agressions sexistes et LGBTQIphobes au travail et des mesures lorsqu'ils ont lieu ;
- pour la défense de la justice climatique et de la justice sociale ;
- contre les lois liberticides, contre la loi dite de Sécurité globale, contre la loi dite « confortant le respect des principes de la République », contre les lois dites « immigration » ;
- contre la diffusion dans les écoles et établissements de la propagande à destination des élèves pour le service national universel et autres propagandes militaristes ;
- contre la prise en charge des élèves dans les écoles et établissements par des policiers en armes y compris pour la sécurité routière.

Contre la politique néolibérale du gouvernement et l'inaction climatique :

- pour la défense de la justice climatique et de la justice sociale ;
- contre la réforme des retraites ;
- contre la loi de transformation de la fonction publique ;
- contre la réforme de l'assurance chômage.

Veuillez croire, Monsieur le Recteur, à notre attachement au service public d'éducation.

Emma Savanier-Briceno
co-secrétaire de SUD éducation Paris



Samuel Couillard
co-secrétaire de SUD éducation Paris

